

Communiqué de Presse 05-10-08
Résidence Universitaire Jean Zay à Antony

Un incendie s'est déclaré vendredi soir dans un bloc de chambres du 6^{ème} étage du Pavillon A de la résidence Universitaire Jean Zay à Antony. Nous constatons que d'emblée cet incident, qui fort heureusement n'a pas fait de blessés graves (mais tout de même 3 blessés légers à notre connaissance), a engendré des commentaires dont nous nous étonnons. En effet, si tout le monde s'accorde sur le mauvais état de bon nombre de chambres de la RUA, il y a en revanche désaccord en ce qui concerne les solutions à mettre en oeuvre. Nous nous élevons contre l'utilisation d'un tel accident pour « justifier » la destruction d'une cité universitaire, qui, au-delà d'un réel intérêt architectural, offre plus de 2000 chambres, dans un cadre privilégié, tant du point de vue de l'environnement, que de celui des transports. De plus, dans une situation de grande pénurie en matière de logements sociaux étudiants, il serait inadmissible de détruire un site qui permet le logement à prix raisonnable des étudiants les plus démunis.

Cet incendie met encore plus en évidence l'urgence des travaux à effectuer pour réhabiliter rapidement la résidence. Les infrastructures qu'elle comporte : restaurant, salle de spectacles, locaux pour les groupes d'études des différentes filières universitaires, école maternelle, ainsi qu'un dispensaire et des équipements sportifs, ajoutent à l'intérêt d'une rénovation et d'une mise aux normes.

Le département des Hauts de Seine, s'est engagé le 1^{er} octobre à construire 3000 logements (sociaux?) étudiants en 5 ans, en partenariat avec l'Etat, mais cela ne rend pas moins indispensable de préserver et entretenir l'existant et de suivre les directives du rapport Anciaux qui préconisait de réaliser au plus vite ce chantier. Le CROUS doit dégager les fonds nécessaires aux travaux urgents, en demandant des financements à l'Etat et aux autres collectivités territoriales si nécessaire. La Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre, qui a demandé la compétence du logement étudiant sur son territoire et est en passe d'obtenir la gestion de la résidence, devra au plus vite trouver le financement indispensable à un vaste programme de réhabilitation de la Résidence Jean Zay d'Antony, qui ne réduise pas la capacité d'accueil sur le site.

Pour l'Association des Amis de la Résidence Universitaire d'Antony

Marie-Jo Weil-Ehrhard, présidente
06 88 11 71 96